PLAILLY (Restaurant)
23 mai 2023

Plailly s'étend sur 1650 ha (16,50 km²), dont près de la moitié en surfaces agricoles et compte 1889 habitants. Il est situé en limite sud du département de l'Oise et de la région Hauts-de-France. Les communes qui entourent le village sont La Chapelle en Serval, Pontarmé, Thiers-sur-Thève et Mortefontaine dans le département de l'Oise et 4 communes de l'Ile de France : Moussy-Le-Neuf (Seine et Marne) ; Survilliers, St-Witz et Vémars (Val d'Oise). Plailly fait partie du Parc naturel régional Oise – Pays de France, qui regroupe 59 communes sur 60 000 hectares. Les habitants de notre commune se nomment les Plélléens, du nom gallo-romain de Plellius, un personnage qui aurait possédé un domaine à Plailly. Des fouilles archéologiques ont confirmé une occupation au centre du village dès cette époque (3ème siècle).

- ***Forêt d'Ermenonville***

Carrefour de la baraque Chaalis

La forêt d'Ermenonville est une forêt majoritairement domaniale des Hauts-de-France, située dans le département de l'Oise, proche de Senlis. Elle constitue avec les massifs forestiers de Chantilly et d'Halatte, le massif des Trois Forêts. La forêt domaniale (3 319 hectares) est le centre d'un massif plus grand, constitué de nombreux bois privés dont les forêts de Chaalis et le bois de Morrière, qui couvre une surface totale d'environ 6 500 ha. La forêt d'Ermenonville comprend le massif annexe des bois de Montlognon et de Perthe, la ligne de séparation étant la N 330: la forêt d'Ermenonville proprement dite se situe à l'ouest de cette route, tandis que le massif annexe se situe à l'est. Le secteur nord du massif annexe s'appelle le bois de Montlognon, et le secteur sud est le bois de Perthe. L'est du bois de Montlognon consiste en bois privés.

Des bois ecclésiastiques sous l'Ancien Régime

Les plus anciennes mentions de forêt sur le territoire de l'actuel massif remontent à la fondation de l'abbaye de Chaalis en 1136. Le roi Louis VI le Gros donne en usage puis en pleine propriété des bois environnant le nouveau monastère. D'autres bois sont par la suite achetés ou sont donnés par plusieurs seigneurs locaux à l'abbaye au cours du XIIIe siècle au sud du massif actuel. En 1641, un inventaire attribue à Chaalis environ 3 000 arpents de bois (un peu moins de 1 500 ha). Ceux-ci sont alors en réalité essentiellement constitués de landes et de bosquets de médiocre qualité dont l'abbaye tire des revenus essentiellement des droits de pâturage. À la même époque, les autres principaux propriétaires étaient l'abbaye de la Victoire, fondée en 1225 dans la campagne de Senlis, qui possédait 200 arpents (100 ha) de bois entre Senlis et Chaalis, le prieuré de Borest dépendant de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, qui possédait 280 arpents (130 ha) de bois et enfin l'évêque de Senlis qui possède 500 arpents (250 ha), autour de ses propriétés de sa résidence d'été à Mont-L'Évêque, toujours en 1641. Les autres seigneurs laïcs ne possèdent alors quasiment plus rien de ces bois. Ces seigneurs ecclésiastiques disposent librement de la gestion de leurs bois et ne dépendent en rien de la maîtrise de eaux et forêts de Senlis contrairement à la forêt de Chantilly et d'Halatte. Plusieurs rapports de cette maîtrise font pourtant mention du mauvais entretien de ces bois.

Au XVIIe siècle, la capitainerie royale des chasses d'Halatte et de Carnelle s'étend sur tous les bois de l'actuelle forêt d'Ermenonville. Au cours des donations royales aux différentes abbayes au Moyen Âge, les rois de France se sont toujours réservé les droits de chasse et particulièrement de grande vénerie. Les princes de Condé, titulaires de cette capitainerie à partir de 1674, y font aménager un réseau dense d'allées en étoile définies dans les lettres patentes des 25 janvier 1718 et du 30 novembre 1721.

L'avènement d'une forêt domaniale

L'ensemble des bois ecclésiastiques deviennent bien nationaux sous la Révolution. Ainsi réunis, ils constituent une forêt d'un seul tenant de 6 000 ha. Cependant, elle est de nouveau partagée sous l'Empire entre Joseph Bonaparte qui acquiert la partie sud à proximité de son domaine de Mortefontaine et le Maréchal Kellermann qui acquiert la partie est, près de son domaine du château de Fontaine-Chaalis. Une autre partie revient de nouveau aux seigneurs d'Ermenonville après la chute de l'Empire. Sous la Restauration, la partie restante obtient le statut de forêt domaniale. Jusqu'alors, le territoire de la forêt était composé de bois discontinus entourés de landes et de bruyères servant pour le pacage des troupeaux. En 1825, l'administration des eaux et forêts entreprend de planter ces vides. Deux essences de résineux adaptées au sol sableux sont choisies : le pin sylvestre et le pin maritime. Cependant, les pins maritimes disparaissent en grande partie du fait des gelées de l'hiver 1879-1880.

En juin 1940, la forêt connaît l'un des plus graves désastres de son histoire : 800 ha de bois partent en fumée durant un vaste incendie de forêt. D'autres dégâts sont causés à la même époque par une tornade au mois de mars précédent et par des prélèvements en grand nombre pour l'armée au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Le 3 mars 1974, le vol 981 de la Turkish Airlines, assuré par un DC-10, s'écrase dans la forêt causant la mort de ses 346 passagers et membres d'équipage. Un monument commémoratif a été érigé en souvenir de cet accident aérien.

Déroulement de la journée

- # LE MATIN

Départ de l'avenue Walwein à 8 heures.
2 boucles au départ du parking Jean-Jacques Rousseau, en forêt d'Ermenonville (sud).
Parcours à raccourcir éventuellement pour être dans les temps au restaurant de Plailly.

Randonnée longue :
Boucle de 8,3 km ; identifiant Openrunner : 9386451

Les deux randos partent dans la même direction sur près de 2 kilomètres. La rando courte peut temporiser pour laisser partir la longue… Parcours très facile sans dénivelés, ou presque, où nous pourrons profiter de la beauté de cette forêt domaniale.

Randonnée courte :
Boucle de 3,9 km ; identifiant Openrunner : 9388841

Parcours très facile, en commun avec la rando longue sur près de 2 km. Boucle à effectuer dans le sens des aiguilles d'une montre.

Tout le monde se retrouve au car pour rejoindre le lieu du restaurant 'Le Mirabelle' à Plailly.

- ## DÉJEUNER AU RESTAURANT À PLAILLY

- # L'APRÈS-MIDI

Nous reprenons le car pour retourner en forêt d'Ermenonville, vers le nord cette fois.
2 boucles au départ du GR1, dans des sens opposés.

Randonnée longue :
Boucle de 6,9 km ; identifiant Openrunner : 16701852

Au départ du GR1, nous partons vers le nord de la forêt, un peu plus 'accidenté' que le sud. Nous passons au 1er kilomètre devant un chaos rocheux assez important, qui nous servira de lieu de pique-nique le 20 juin pour la dernière rando de la saison. Nous continuons vers le nord, en passant par la Baraque de Chaalis, puis redescendons vers le sud pour rejoindre le car. Parcours assez facile, dénivelé positif de 56m.

Randonnée courte :
Boucle de 4,7 km ; identifiant Openrunner : 16701794

Départ par le GR1, à l'opposé de la rando longue, pour tourner à gauche rapidement, Route de Loisy, et se diriger au nord. Tourner à droite au niveau de la route, puis à gauche un peu plus loin pour rejoindre le poteau de la Croix Neuve, puis après quelques virages, le Carrefour d'Ermenonville, point culminant de la forêt (122m). Ensuite une longue ligne droite jusqu'au Petit Carrefour, puis vers le nord-ouest pour revenir au car.

Tout le monde remonte dans le car vers 16h30, 16h45. Retour à Montreuil entre 17h30 et 18h30, selon la circulation.

Très bonne rando forestière à toutes et à tous, sans oublier le restaurant du midi. Inutile de se charger donc, une bonne bouteille d'eau et des protections pour les chaussures (pour le car) suffiront… N'oubliez pas de vous munir du montant du déjeuner (25 euros en chèque ou en espèces).

Geneviève et Simone seront à la manœuvre pour nous mener à bon port ! Merci à elles, et à Christianne pour les randos courtes.